
Adresse de la municipalité et de la commune de Nantes (Loire-Inférieure) qui félicitent la Convention pour son décret rendant la liberté aux hommes de couleur et aux noirs, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité et de la commune de Nantes (Loire-Inférieure) qui félicitent la Convention pour son décret rendant la liberté aux hommes de couleur et aux noirs, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 270-271;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32162_t1_0270_0000_12

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Nous vous informons que nous avons fait passer au district de Carpentras 10 cloches, 103 marcs 3 onces 1 gros d'argenterie de nos ci-devant églises; nous ne tarderons pas d'envoyer le cuivre et le fer. Vive la République.»

BAVROINE (mairie), ANDRÉ (off. mun.),
GEOFFROY (off. mun.),
J. P. CLOP (off. mun.),
BEUVREMENT (off. mun.),
NÈGRE (off. mun.),
BERGIER aîné (agent nat.),
LABORY (secrét.).

25

La société populaire de Ville, district de Reims, félicite la Convention sur ses travaux, l'invite à rester à son poste, et annonce que le temple consacré ci-devant à l'ignorance et à la superstition, dans cette commune, a été dédié à la raison; et les trésors, en tout genre, qu'il renfermoit, ont été convertis en armes et en monnoye.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Ville-en-Tardenois, 18 pluv. II] (2)

« Citoyens représentants,

La reconnaissance n'est pas, disoit-on autrefois, la vertu du peuple; cela est vrai d'un peuple esclave à qui presque toujours l'esclavage ne laisse que des vices, mais la pratique de toutes les vertus est ce qui caractérise l'homme libre et le vrai républicain. Aussi, représentants, cette reconnaissance que vous ont acquis sur nos cœurs vos sages décrets, la sublime Constitution par laquelle vous nous avez régénéré et l'énergie avec laquelle vous avez écrasé le monstre hideux du fanatisme et du fédéralisme qui prêts à nous déchirer, se partageoient déjà nos dépouilles, y est-elle profondément gravée en caractères ineffaçables.

Continuez, dignes représentants, les heureux travaux qui préparent et assurent notre bonheur; restez à votre poste pour achever et garantir notre prospérité, la ruine et destruction de nos ennemis. Vous trouverez dans les Sociétés populaires des zélés propagateurs de vos principes sacrés. Chez nous déjà, le temple consacré à l'ignorance et à la superstition a été dédié à la Raison; les trésors en tout genre qu'il renfermoit, convertis en armes et en monnoyes, servent à chasser, battre et détruire nos ennemis. L'arbre de la Raison et de la Liberté étend partout ses profondes racines; les prêtres abjurant l'erreur qu'ils professoient, remettent leur lettres de prêtrises et payent, en se mariant, leurs dettes à la société; les autorités constituées sont épurées, les faux patriotes chassés, les gens suspects incarcérés, et les contributions payées. Les sacrifices en tout genre ont été fait avec plaisir par les citoyens de cette commune; les subsistances même, dont ils étoient sur le point de manquer, ont été livrés volontiers à leurs frères dans la nécessité, sur les réquisitions du district, dans la confiance où ils sont que, veillant à leurs besoins, vous leur ferez fournir les grains dont ils sont maintenant dépourvus.

(1) P.V., XXXII, 60. Minute du p.-v. (C. 295, p. 984, p. 16).

(2) C 295, pl. 984, p. 16.

La Société populaire qui s'augmente considérablement vous demande, citoyens représentants, d'être autorisé à prendre le temple de la Raison pour lieu de ses séances. La municipalité, le comité de surveillance et les assemblées primaires s'y assembleroient aussi, pour y remplir les devoirs que la loi leur imposent, et tous y concourront par leurs soins, leurs zèles et leurs travaux au bonheur public, objet de nos vœux et de nos désirs communs.»

LE BEAU, ECOUVILLE
(vérificateur de l'Enregistrement, présid.),
VARDÉ (secrét.).

26

L'agent national provisoire près le district d'Is-sur-Tille, annonce que la vente des biens des émigrés, dans ce district, se fait avec succès; un bien évalué 71,347 l. a été vendu 183,053 l. Un petit jardin de 40 perches, estimé 500 l., a été vendu 4100 l.

La Convention nationale décrète l'insertion au bulletin (1).

[Is-sur-Tille, 24 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

C'est avec une vraie satisfaction que je t'annonce que la vente des biens des émigrés de ce district s'y fait avantageusement. En effet, des fonds évalués 71,347 l. viennent d'être vendus 183,050 l. et un petit jardin entre autres de 40 perches, estimé 500 l., a été porté à la chaleur des enchères à 4100 l.

Chacun veut avoir des dépouilles de ces anciens tyrans des campagnes, cependant que les braves volontaires de ce district leur font danser la Carmagnolle sur les frontières, leurs pères se disputent à l'envi leurs propriétés qu'ils ne rendront qu'à bonne enseigne. En un mot cela va à merveille et cela continuera je t'en assure. Vive la République.»

MULEAU (agent nat. provis.).

27

Les maire et officiers municipaux de la commune de Nantes, félicitent la Convention sur le décret qui rend la liberté aux hommes de couleur et aux noirs. Législateurs, restez à votre poste, disent-ils, et ne l'abandonnez point, tant qu'il existera des tyrans à combattre, et des esclaves à affranchir de leur joug, des enfans perfides à punir, et de vrais montagnards à récompenser.

Mention honorable, et renvoi au comité de salut public (3).

[Nantes, 25 pluv. II] (4)

« Législateurs.

Vous venez de porter le dernier coup à l'hydre du despotisme, en écrasant la dernière de ses têtes, celle de l'égoïsme, qui, depuis des siècles

(1) P.V., XXXII, 60. Bⁱⁿ, 2 vent.

(2) C 294, pl. 978, p. 10.

(3) P.V., XXXII, 60. Bⁱⁿ, 2 vent.

(4) F^{ic} III Loire-Inf^{re}, Adhésions et adresses.

faisoit le commerce affreux des hommes, et les retenoit dans les fers : Les negres sont libres.

Législateurs, restez à votre poste, ...
[Suit le texte du p.-v.] (1)

JOULLAIN (*off. mun.*), J. GAREAU fils (*off. mun.*),
J. RENARD (*maire*), SAVENEAU (*secrét.*)
[et 19 autres signatures].

(*Applaudi.*)

28

Les officiers municipaux de la commune de Brive annoncent que les lumières de la vraie philosophie ont fait, dans cette commune, les plus rapides progrès. Il n'y a plus, disent-ils, d'autre temple que celui de la raison; l'argenterie des églises, du poids de 107 marcs une once 7 gros, a été déposée à la maison commune: ils demandent le lieu où ils doivent l'envoyer.

Mention honorable, et renvoi au comité des domaines nationaux (2).

29

Les administrateurs du district de Dinan écrivent que le républicain Dubos, aîné, principal de la maison d'éducation de cette commune, a fait don de 25 l. par trimestre, pour les frais de la guerre. Le républicain Illemenot, canonnier au 77^e régiment, a fait don d'une paire de boucles d'argent.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Dinan, 25 pluv. II] (4)

« Liberté, Egalité, Fraternité ou la mort.

Républicain président,

Nous nous empressons de t'annoncer que le républicain Dubos aîné, principal de la maison d'éducation de cette commune, vient de se faire inscrire sur le registre ouvert au secrétariat de notre administration et destiné à recevoir les offrandes civiques des républicains, pour une retenue de 25 l. par trimestre sur ses honoraires, tant que durera la lutte glorieuse et sacrée où nous sommes engagés contre la tyrannie.

Que le républicain Illemenot, canonnier au 77^e régiment, ci-devant Lamarck, en garnison dans nos murs a fait don à la Patrie d'une paire de boucles de jarretières d'argent, chappes et ardilons de la même matière.

Nous avons déposé la paire de boucles aux mains du receveur de ce district pour être envoyée à la Monnoye.

Nous te prions, républicain président, de donner connaissance à la Convention nationale de ces offrandes civiques. Nous désirerions qu'elles

fussent plus conséquentes. Salut en la République, Vive la Montagne. »

FORCOUESSE, NICOLAS, ROBINOT (*agent nat.*),
J. B. BILLEBON, ROQUELIN.

30

Les administrateurs du district de Mortain annoncent qu'ils ont célébré, le 20 pluviôse, l'anniversaire de la mort du dernier roi des Français; l'arbre de la liberté a été planté à la suite de cette cérémonie: ils ont envoyé au directeur de la monnoye de Rouen 117 marcs 7 onces d'argenterie, provenant des dépouilles de leurs églises. Ils observent qu'ils en ont envoyé, il y a quelque temps, 267 marcs 5 onces.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Mortain, 24 pluv. II] (2)

« Législateurs,

Nous avons célébré le 20 du présent mois, avec la fête de la plantation d'un arbre vif de la Liberté, celle de l'anniversaire de la mort du dernier roi des Français. Le rassemblement de tous les corps constitués, société populaire, militaires, gardes nationaux et de tous les citoyens s'est fait au Temple de la Raison. Après la lecture des lois et des actes héroïques des républicains français, on s'est transporté sur la place de la Liberté. Les canonniers et leurs canons ouvrirent la marche; venoit ensuite la garde nationale de cette commune et une partie du 3^e bataillon de la 1^{re} réquisition de Rouen, en garnison dans ces murs. Le drapeau de la garde nationale, celui du bataillon de Rouen étoient enlacés pour marque d'union, et précédoient la société populaire, les corps constitués, les membres du comité de surveillance, etc. L'autre partie du bataillon de Rouen fermoit la marche. Un superbe peuplier orné de rubans tricolores a été élevé et dédié à la Liberté. Tous les citoyens se sont empressés de porter autour de cet arbre sacré, une terre succulente et nutritive pour montrer que tous les Français doivent concourir à l'affermissement de la Liberté. Des discours énergiques et analogues à la circonstance ont été prononcés; des chansons patriotiques ont été chantées, enfin le feu a été mis à un bûcher élevé au milieu de la place et a consommé dans un instant une effigie du dernier tyran et une foule de patentes, de licences et de baccalauréats déposés par tous les ci-devant avocats de cette commune. La chicane est bien difficile à détruire, car tous ces vieux parchemins se ratainaient et se roidissoient devant les flammes, mais ils n'en ont pas moins été réduits en cendre. De tems en tems des salves d'artillerie se répétoient dans nos rochers, avec les cris de Vive la République, Vive la Montagne, Vivent les défenseurs de la Patrie, Péririssent, périssent à jamais les tyrans et les rois. La fête a été terminée par des farandoles où le vieillard oublioit son âge et l'enfant sa foiblesse. Tous les citoyens ont participé à ce jour de réjouissance, et la joie la plus naïve brilloit sur tous les visages.

(1) P.V., XXXII, 61. Bⁱⁿ, 2 vent.

(2) C 294, p. 978, p. 11.

(1) M.U., XXXVII, 43; C. Eg., n° 552; J. Paris, n° 1153.

(2) P.V., XXXII, 60. Bⁱⁿ, 2 vent.

(3) P.V., XXXII, 60. Bⁱⁿ (1^{er} suppl^t); J. Sablier, n° 417; Ann. patr., n° 416; Audit. nat., n° 516; F.S.P., n° 233.

(4) C 293, pl. 960, p. 34.